

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 849 promulgation n° 849 du 186 juin 1962

n° 849

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
18 juin 1962

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1962

Date du numéro
30 juin 1962

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulguée dans le Territoire de la Côte Française des Somalis la loi n° 62-655 du 9 juin 1962 relative aux transports maritimes d'intérêt national (J.O.R.F. du 10 juin 1962, p. 5594). Art 2. — Le présent arrêté qui fera l'objet de mesures de publicité extraordinaire et urgente sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Par le Chef de Territoire et par délégation :L'Administrateur en Chef,charaé de l'expédition des affaires courantes,du Secréariat Général,Pierre GABIRAULT.